



FIDEF



Financement des TPE-PME

Présentation d'initiatives françaises

Atelier 2



Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage



Introduction

- Les banques sont soumises à des contraintes internes liées à la marge et au risque crédit et des contraintes externes concernant les ratios de fonds propres par rapport à leurs en cours de crédits
- Dans ce contexte, le Conseil Supérieur et les Conseils régionaux de l'Ordre français se sont mobilisés pour favoriser l'accès au financement des entreprises
 - en facilitant notamment la mise en place de crédits à moyen terme liés à un besoin de trésorerie inférieur à 25 000 euros, plafond européen du micro-crédit professionnel
 - En s'inscrivant dans les nouveaux modes de financement, tel que le « *crowdfunding* » (financement participatif)



FIDEF

Mise en place de crédits à moyen terme liés à un besoin de trésorerie < à 25 000 euros



Une expérience démarrée en 2011



Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage



Partenariats bancaires



Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage



Points forts des accords signés avec les banques

- Simplification de la démarche par un dossier modélisé transmis en ligne pour des besoins de trésorerie inférieurs à 25 000 €
- Expression de l'assurance modérée de l'expert-comptable sécurisant la banque
 - engagement sur la cohérence des hypothèses de travail retenues par le chef d'entreprise qui fondent les prévisionnels d'exploitation
 - une lettre de mission en matière de financement des petites entreprises jusqu'à 25 000 € est disponible sur www.financement-tpe-pme.com
- Délai de réponse réduit à 15 jours
- Motivation par la banque de l'éventuel refus de financement
 - notation insuffisante (cote non éligible), structure financière (manque d'indépendance financière), perspectives d'avenir non probantes (secteur d'activité en dérive)...



FIDEF



Le « crowdfunding », financement participatif sous forme de prêt

Ou des initiatives nouvelles proposées à
partir des nouvelles technologies



Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage



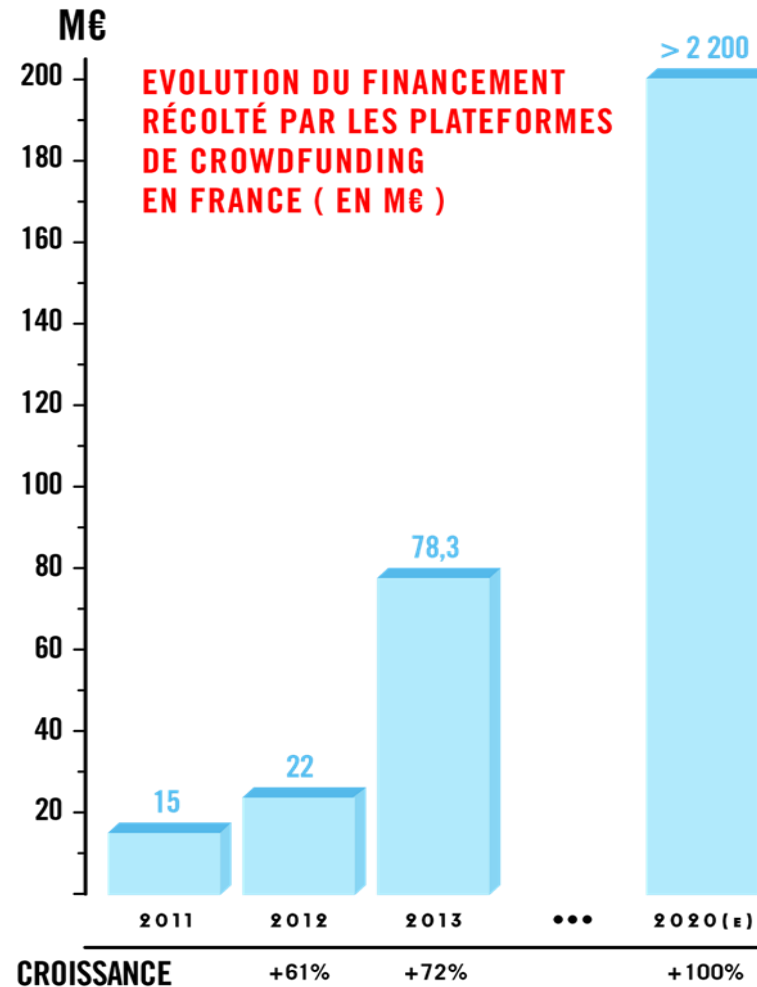
En quoi ça consiste ?

- Le financement participatif permet de lever des fonds
 - via une plate-forme Internet
 - auprès du grand public
 - pour financer un projet entrepreneurial ou artistique (musique, édition, film, etc...)
- Il peut recouvrir différentes formes
 - le don avec ou sans contrepartie
 - le prêt à titre gratuit ou rémunéré
 - la souscription de titres de capital ou de créances



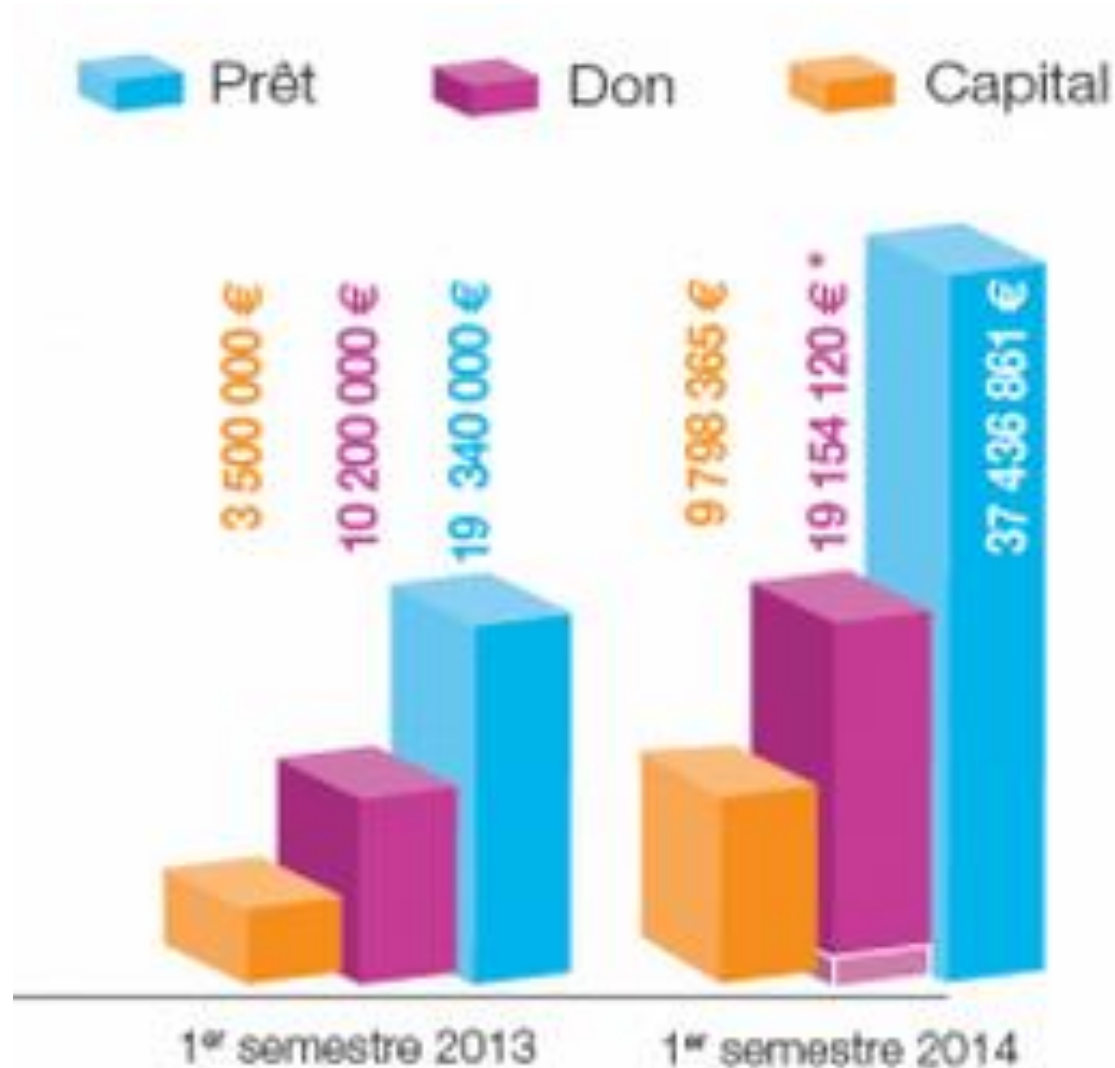
Les enjeux économiques

- Taux de croissance annuel de 80 % dans le monde
- + 200 % en France en 2013



Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage

Les enjeux économiques





La réglementation

- Une réglementation française spécifique pour ces plateformes depuis le 1^{er} octobre 2014
 - Ordonnance n°2014-559 du 30 mai 2014
 - Décret n°2013-1053 du 16 septembre 2014
 - Arrêté du 30 septembre 2014
- La création de deux nouveaux statuts
 - Conseiller en Investissements Participatifs (CIP)
 - « Equity crowdfunding »
 - Intermédiaire en Financement Participatif (IFP)
 - Prêt (rémunéré ou non) consenti par un particulier
 - Don



La réglementation

- Objectifs

- Réguler

- Un cadre spécifique plus souple pour les différentes activités de financement participatif...notamment les règles prudentielles

- Favoriser le développement...tout en contrôlant

- AMF, ACPR/Banque de France, inscription à l'Orias, adhésion à une association professionnelle agréée, sanctions pénales...

- Sécuriser

- Compétence, honorabilité, bonne conduite, assurance...

- Protéger l'investisseur

- Présentation des risques, transparence, gestion des conflits d'intérêts, lutte anti-blanchiment et contre les activités terroristes...



Le rôle de l'expert-comptable

- Une nouvelle source de financement pour les entreprises
 - Dans le cadre de son accompagnement dans la recherche de financement, l'expert-comptable va être amené à orienter ses clients vers les plateformes de financement participatif
 - dans le cadre de la création ou du développement des entreprises
 - pour financer ou cofinancer des projets
 - plutôt sur de faibles montants (dans la limite d'un million d'euros par projet)



Le rôle de l'expert-comptable

- Accompagner les entreprises sur les modalités de fonctionnement et les règles applicables
 - A titre d'exemples
 - Modalités de présentation d'un projet
 - Règlementation : don, prêt, titres
 - Avantages : rapidité, absence de garantie...
 - Maitriser le système de fixation des taux, la tarification des plateformes
 - Fiscalité
 - ...
 - L'expert-comptable va contribuer à sécuriser et crédibiliser le marché
 - Il pourra veiller à la transparence et la correcte utilisation des fonds



Les missions de l'expert-comptable

- L'expert-comptable peut intervenir dans le financement participatif pour
 - Accompagner le porteur de projet émetteur ou emprunteur en recherche de financement
 - Présentation du projet
 - Informations financières prévisionnelles
 - ...
 - Accompagner le prêteur ou l'investisseur
 - Accompagner les plateformes dans le respect de leurs obligations et la mise en place de procédures...



Exemple : Lancement de Lendopolis



Groupe **Les Echos**

Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage



Comment ça marche ?



Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage

Attestation sur les informations financières





FIDEF



Financement des TPE-PME

Merci de votre attention



Économie informelle, économie émergente, la profession comptable francophone s'engage